

Rapport Oxfam France

Sous embargo jusqu'au 20 janvier 2025 – 00h01



**OXFAM**  
France

# INÉGALITÉS : FANTÔMES ET RELENTS DU COLONIALISME

*Rédaction : Layla Abdelké Yakoub (Oxfam France)*

*Avec les contributions de : Alan Anic, Nina Betz, Eléonore De Wilde, Baptiste Filloux, Lea Guerin, Stanislas Hannoun, Louis-Nicolas Jandeaux, Elise Naccarato et Nicolas Vercken (Oxfam France)*

*Nous remercions également Olivier Blamangin pour ses précieux commentaires*

# 2024 : UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE PERSISTANT DES INÉGALITÉS

## CRISES ET CREUSEMENT DES INÉGALITÉS EN FRANCE

Des salariés licenciés alors que les actionnaires s'enrichissent à coups de dividendes records, des agriculteurs étouffés par l'agro-business qui crient leur colère, des fonctionnaires humiliés par des dirigeants déconnectés : voilà le sombre tableau de 2024. Cette année, le gouvernement ne pourra prétendre apaiser un climat social toujours plus explosif et retrouver une stabilité politique sans des mesures publiques ambitieuses pour combattre les inégalités. Si le nouveau ministre de l'économie a de nouveau entrouvert début janvier la porte à plus de justice fiscale dans le budget pour 2025, tout reste à faire et il est à craindre que les ambitions de diminution du déficit de 50 milliards reposent sur une baisse massive de dépenses publiques, qui affaiblirait d'autant plus la capacité de l'Etat à réduire la pauvreté et les inégalités.

De quoi inquiéter dans un contexte de crise sociale qui perdure. Car si elle se fait moins sentir qu'il y a deux ans, l'inflation, installée depuis le début de la guerre en Ukraine, est toujours d'actualité. En 2023, celle-ci, qui s'était maintenue à 4,9%<sup>1</sup>, a pesé 2 fois plus sur le niveau de vie des 20% les plus pauvres que sur celui des 20% les plus riches<sup>2</sup>. Plus choquant encore, la hausse des revenus pour les 20% les plus riches était supérieure à celle de leurs dépenses supplémentaires dues à l'inflation, tandis que celle des 20% les plus pauvres ne leur a permis que de couvrir la moitié de leurs dépenses supplémentaires<sup>3</sup>.

Une situation devenue insoutenable pour beaucoup de personnes fragiles, comme l'illustre le dernier rapport du Secours catholique. L'association y dresse un constat inquiétant : le niveau de vie médian des ménages accueillis est encore en recul, s'établissant désormais à seulement 555€ par mois et, surtout, plus d'un quart de ces ménages ne dispose d'aucune ressource, soit le plus haut taux jamais enregistré par l'association<sup>4</sup>. 1 personne sur 7 vit dans la pauvreté (soit plus de 9 millions de personnes)<sup>5</sup> et 1 personne sur 5 est menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale<sup>6</sup>. Ce constat est

---

<sup>1</sup> *L'essentiel sur... l'inflation*. Insee. (2024). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4268033>

<sup>2</sup> Abdouni, S., Buresi, G., & Delmas, F. (2024). *En 2023, La Hausse du niveau de vie couvre la moitié du surcoût lié à l'inflation pour les 20 % les plus modestes et plus de la totalité pour les 20 % les plus aisés*. Insee. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8242413>

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Secours Catholique-Caritas France. (2024). *"Prestation sociales : quand la solidarité s'éloigne"*. État de la pauvreté en France, 2024. <https://www.secours-catholique.org/sites/default/files/03-Documents/RS24.pdf>

<sup>5</sup> Pen, L., & Rousset, A. (2024). *Des niveaux de vie et un taux de pauvreté stables malgré une inflation élevée*. Niveau de vie et pauvreté en 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8216285>

<sup>6</sup> Eurostat. (2024). *Personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale - objectif UE2030*. Statistics Eurostat. [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/ilc\\_pecs01\\_custom\\_14276582/default/](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/ilc_pecs01_custom_14276582/default/)

exacerbé dans certains types de ménages (familles monoparentales -généralement des mères-, personnes seules, ou encore moins de 30 ans)<sup>7</sup>, nous rappelant que les inégalités sociales se nourrissent d'autres facteurs, notamment genrés. Les observations du Secours catholique confirment également ce constat, avec 3 fois plus de mères isolées que d'autres profils accueillis, et plus largement une large majorité de femmes (56,7%) parmi les personnes rencontrées<sup>8</sup>.

**A l'opposé du spectre des inégalités, tout va bien du côté des ultras-riches.** En France, **une personne parmi les 1% les plus riches gagne en 6 jours ce qu'une personne parmi les 50% les plus pauvres gagne en 1 an**<sup>9</sup>. Et depuis 2019, **la fortune des milliardaires français a augmenté au total de plus de 24 milliards d'euros, soit l'équivalent de 13 millions d'euros par jour**<sup>10</sup>. Le patrimoine total des 500 plus grandes fortunes de France ne cesse de progresser (5% en un an), pour atteindre en 2024 le record de 1228 milliards d'euros cumulés<sup>11</sup>. Ces patrimoines d'ultra-riches sont majoritairement constitués de fortunes héritées<sup>12</sup>. Peu étonnant dans un contexte où un quart des milliardaires du pays est issu des 3 mêmes familles<sup>13</sup> et où la part de la fortune héritée dans le patrimoine français est désormais de 60% au lieu de 35% au début des années 1970<sup>14</sup>.

## **BUDGET 2025 : LE RENDEZ-VOUS MANQUÉ ?**

**Ces inégalités sont fondamentalement politiques, comme le montrent les bilans des réformes fiscales de ces dernières années.** Les réformes bénéficiant aux plus aisé-e-s engagées en 2017 ont continué de se poursuivre : en 2023, les 10% les plus riches ont ainsi gagné 280€ en moyenne grâce à la politique sociofiscale menée par le gouvernement, tandis que l'ensemble des Français y perdait

---

<sup>7</sup> Abdouni, S., Buresi, G., & Delmas, F. (2024). *En 2023, La Hausse du niveau de vie couvre la moitié du surcoût lié à l'inflation pour les 20 % les plus modestes et plus de la totalité pour les 20 % les plus aisés*. Insee. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8242413>

<sup>8</sup>Secours Catholique-Caritas France. (2024). *“Prestation sociales : quand la solidarité s'éloigne”*. État de la pauvreté en France, 2024. <https://www.secours-catholique.org/sites/default/files/03-Documents/RS24.pdf>

<sup>9</sup> Données issues de la World Inequality Database (<https://wid.world/>)

<sup>10</sup> Chiffrage en termes réels et issu des données de la Forbes real time billionaire list ; <https://www.forbes.com/real-time-billionaires/#10dce1a23d78>

<sup>11</sup> *Les 500 plus grandes fortunes de France en 2024* . Challenges. (2024). <https://www.challenges.fr/classements/fortune/2024/>

<sup>12</sup> Voir notre rapport “Super-héritages : le jackpot des ultra-riches” ; <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/super-heritages-le-jackpot-fiscal-des-ultra-riches/> ; et *Les 500 plus grandes fortunes de France en 2024* . Challenges. (2024). <https://www.challenges.fr/classements/fortune/2024/>

<sup>13</sup> Oxfam France - “Super-héritages : le jackpot fiscal des ultra-riches” ; <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/super-heritages-le-jackpot-fiscal-des-ultra-riches/>

<sup>14</sup> Dherbécourt, C., Fack, G., Landais, C., & Stantcheva, S. (2021). *Repenser l'héritage* (Les notes du conseil d'analyse économique, n° 69). Conseil d'analyse économique. <https://www.cae-eco.fr/staticfiles/pdf/cae-note069s.pdf>

en moyenne 50€ et les 10% les plus pauvres 290€<sup>15</sup>. Un résultat qui s'explique par l'arrêt des aides au pouvoir d'achat ciblées pour les plus démunis pour lutter contre l'inflation (comme l'indemnité inflation ou le bonus du chèque énergie), pourtant toujours élevée en 2023, tandis que les plus riches bénéficiaient dans le même temps de la suppression de la toute dernière tranche de la taxe d'habitation.

**Face au besoin urgent de justice fiscale, le début de la séquence du projet de loi de finances pour 2025 avait néanmoins représenté une lueur d'espoir**, avec la mention symbolique par le premier ministre Barnier de cette notion et surtout l'introduction dans le budget pour 2025 d'une "contribution différenciée sur les hauts revenus" et d'une "contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises". Si ces deux mesures comportent d'importantes limites (car temporaires, insuffisantes et mal ciblées puisque passant à côté de la taxation du patrimoine) et ne font pas le poids face à l'ampleur des réductions budgétaires qui ont été présentées conjointement, elles représentaient néanmoins une victoire symbolique et concrète pour la justice fiscale particulièrement mise à mal depuis 2017.

**Au-delà de ce premier pas symbolique, le fait majeur des premières discussions budgétaires de l'année a résidé dans le nombre et l'ampleur des amendements de justice fiscale ayant rassemblé une majorité de voix à l'Assemblée nationale.** Les mesures positives mais trop timides du gouvernement avaient été renforcées et pérennisées, des mécanismes fiscaux ont été améliorés (comme avec l'augmentation du taux du prélèvement forfaitaire unique) et de nouvelles taxations des ultra-riches et des multinationales également adoptées (comme la taxation à 2% du patrimoine des milliardaires, sur le modèle de la proposition de Gabriel Zucman au G20). Malgré ces victoires transpartisanes, le texte n'a pu aboutir tel quel, le socle commun des groupes soutenant le gouvernement (Renaissance, Horizons, Modem, LR) et le Rassemblement national s'étant en fin de compte alliés dans cette séquence pour faire rempart à un meilleur partage des richesses dans notre pays. Leurs députés ont ainsi permis de rejeter la version amendée de la partie recettes du budget, effaçant d'un seul geste tout le travail d'amélioration du texte effectué par l'Assemblée.

**Si cette séquence budgétaire n'a pour le moment ni abouti ni permis de voir la mise en place de mesures ambitieuses pour la justice fiscale, elle a permis de rappeler que celles-ci sont à portée de main et peuvent réunir des majorités au sein de notre parlement.** Un espoir d'autant plus précieux que cette séquence n'est toujours pas terminée et que le nouveau ministre concerné a lui aussi exprimé la nécessité de plus de justice fiscale dans notre pays, bien que là encore ce vœu ait été associé à d'inquiétantes annonces de baisse des dépenses publiques. Ces victoires symboliques ne sont pas anodines et émanent probablement aussi de l'adhésion significative de l'opinion publique en la matière, comme l'a rappelé notre sondage commandé à l'institut Verian en septembre dernier<sup>16</sup>,

---

<sup>15</sup> INSEE (2024). "France, portrait social" édition 2024. Insee.  
[https://www.insee.fr/fr/statistiques/8242411?](https://www.insee.fr/fr/statistiques/8242411?geo=FRANCE)

<sup>16</sup> Oxfam France (2024). "Les Français·es, favorables à une taxation plus importante des plus riches". Oxfam France  
<https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/les-francais%E2%B8%B1es-favorables-a-une-taxation-plus-importante-des-plus-riches/>

qui montre entre autres que plus des trois quarts des Français-es pensent qu'une taxation plus importante des plus fortunés est nécessaire dans le contexte actuel de déficit, sont pour rétablir l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, supprimer les niches fiscales ou encore taxer les superprofits.

# DES INÉGALITÉS BÂTIES SUR LE COLONIALISME

## DES INÉGALITÉS INTRA-FRANÇAISES FAÇONNÉES PAR L'HISTOIRE COLONIALE

Les inégalités économiques actuelles sont en partie le produit de notre histoire coloniale et de ses vestiges, tant à l'échelle mondiale<sup>17</sup> qu'en France. Les disparités persistantes entre la France continentale et les territoires ultramarins en témoignent : le taux de pauvreté dans les DROM est au moins 2 fois plus élevé que dans l'hexagone, allant jusqu'à 4 fois plus en Guyane et 5 fois plus à Mayotte, avec des taux de respectivement 53% et 77%<sup>18</sup>. Après leur départementalisation, les territoires ultramarins historiques ont conservé des structures économiques marquées par l'époque coloniale et plus de deux siècles d'esclavage et d'exploitation des ressources. Cet héritage a notamment orienté leurs spécialisations économique et favorisé une dépendance économique vis-à-vis de la France hexagonale.

Près de 60 ans plus tard, ces territoires continuent d'être confrontés à des problèmes de pauvreté et d'inégalités systémiques et spécifiques, dont témoignent les révoltes actuelles contre la vie chère<sup>19</sup>. Si cette mobilisation est aujourd'hui particulièrement forte à la Martinique, dès 2008 des mobilisations contre la vie chère avaient déjà démarré en Guyane, suivies par les grandes grèves de 2009 en Guadeloupe puis à la Martinique et à la Réunion<sup>20</sup>. A chaque fois, les mêmes problèmes de prix et marges disproportionnellement élevés ainsi que de dépendance économique sont soulevés par les populations concernées. Et pour cause, en fonction des départements, les prix à la consommation sont en moyenne de 9 à 16% plus élevés que dans l'hexagone au minimum, et sont même de 30 à 42% plus cher pour ce qui est des produits alimentaires, le record étant dans les deux cas détenu par la Guadeloupe<sup>21</sup>. Ce qui touche d'autant plus durement les populations les plus pauvres, la part de budget consacrée à l'alimentaire étant généralement plus importante pour les ménages les plus pauvres (environ 29%, contre 22% pour les plus riches<sup>22</sup>).

---

<sup>17</sup> Cf. le rapport international auquel est adossé ce Focus France

<sup>18</sup> INSEE (2024). "France, portrait social" édition 2024. Insee.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8242357?sommaire=8242421#tableau-figure4>

<sup>19</sup> Guibert, N. (2024, 26 Septembre). La vie chère en outre-mer, un problème de longue date jamais résolu. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/09/26/la-vie-chere-en-outre-mer-un-probleme-de-longue-date-jamais-resolu\\_6335545\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/09/26/la-vie-chere-en-outre-mer-un-probleme-de-longue-date-jamais-resolu_6335545_823448.html)

<sup>20</sup> Etienne, G. (2024, 5 Février). Il y a 15 ans, la grande grève générale contre la vie chère a duré près de 40 jours en martinique. *FranceInfo*. <https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/il-y-a-15-ans-la-grande-greve-generale-contre-la-vie-chere-a-dure-pres-de-40-jours-en-martinique-1462614.html>

<sup>21</sup> Dufour, K., & Monziols, M. (2023). *En 2022, les prix restent plus élevés dans les DOM qu'en France métropolitaine, en particulier pour les produits alimentaires*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7648939>

<sup>22</sup> Caillavet, F., Lecogne, C., & Nichèle, V. (2009). *La consommation alimentaire : des inégalités persistantes mais qui se réduisent*. Insee. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1372378>

**En cause dans ces inégalités économiques et ces prix exorbitants, plusieurs phénomènes dont les spécialisations économiques “extractives” et limitées** vers lesquels ont été tournés ces territoires. Là où des cultures d'échanges à dimensions régionales préexistaient à la colonisation, l'exportation vers la métropole est en effet devenue l'unique débouché économique souhaité par les colonisateurs. C'est ce qu'illustre notamment le cas de la culture de la banane à la Martinique et en Guadeloupe, et du sucre puis de la vanille à La Réunion<sup>23</sup>. Or, la sur-spécialisation (agricole la plupart du temps) de ces territoires, associée à un affaiblissement des échanges locaux, induit la nécessité d'importer tout ce qui n'est pas ou plus produit sur place, soit la majeure partie des produits essentiels aux besoins humains et au développement économique, et donc une dépendance vis-à-vis de l'hexagone<sup>24</sup>.

**Cette sur-spécialisation, au profit de la métropole, a également entraîné des catastrophes écologiques dont les populations subissent encore aujourd'hui les conséquences.** A la Martinique et en Guadeloupe, la monoculture intensive de la banane a été accompagnée par une politique d'utilisation du chlordécone, un pesticide hautement toxique, utilisé dans les Antilles jusqu'en 1993 alors que sa toxicité était prouvée dès les années 1970<sup>25</sup>. Persistant dans les sols pendant des siècles, le chlordécone a contaminé les terres agricoles, les eaux souterraines, les rivières et les écosystèmes marins. Aujourd'hui, 90% de la population de la Martinique et de la Guadeloupe est contaminée au chlordécone, entraînant des répercussions sanitaires majeures, comme par exemple un taux de cancer de la prostate deux fois plus élevé que dans l'hexagone<sup>26</sup>. Cette contamination limite de surcroît l'accès aux ressources locales, comme l'eau ou les produits agricoles domestiques, illustrant le concept de racisme environnemental. Plus généralement, le faible investissement public au profit des populations locales dans les territoires ultramarins augmente également leur vulnérabilité<sup>27</sup> aux événements climatiques extrêmes, comme cela a pu être tristement illustré fin 2024 à Mayotte.

---

<sup>23</sup> Hoarau J-F. (2023), *Les inégalités économiques et sociales dans les outre-mer français : un héritage de l'histoire et des institutions coloniales*, TEPP.

[inegalitesoutremersheritagehistoireinstitutionscoloniales.pdf](#)

<sup>24</sup> *Outre-mer : inégalités et retards de développement. “Le maintien d'une dépendance vis-à-vis de l'Hexagone.”* Vie Publique. (2024, 1 octobre). <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19624-outre-mer-inegalites-et-retards-de-developpement#le-maintien-d%E2%80%99une-d%C3%A9pendance-vis-%C3%A0-vis-de-lhexagone>

<sup>25</sup> Joly, P.-B. (2010). *La saga du chlordécone aux Antilles françaises - Reconstruction chronologique 1968-2008*. INRA/SenS et IFRIS. <https://www.anses.fr/fr/system/files/SHS2010etInracol01Ra.pdf>

<sup>26</sup> Assemblée nationale - 15e législature - Commission d'enquête sur l'impact économique, sanitaire et environnemental de l'utilisation du chlordécone et du paraquat comme insecticides agricoles dans les territoires de Guadeloupe et de Martinique, sur les responsabilités publiques et privées dans la prolongation de leur autorisation et évaluant la nécessité et les modalités d'une indemnisation des préjudices des victimes et de ces territoires. (2019). *Rapport - Tome I*. [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cechlordec/15b2440-ti\\_rapport-enquete#\\_Toc256000018](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cechlordec/15b2440-ti_rapport-enquete#_Toc256000018)

<sup>27</sup> Sénat. (2015, 3 novembre). *Rapport d'information n°131 - Les outre-mer français face au défi climatique : une contribution concrète à l'agenda des solutions*. <https://www.senat.fr/rap/r15-131/r15-1318.html>

Et Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique. (2012). *Les outre-mer face au défi du changement climatique - Rapport au Premier ministre et au Parlement*. La Documentation Française. [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/ONERC\\_Rapport\\_2012\\_OutreMer\\_WEB.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/ONERC_Rapport_2012_OutreMer_WEB.pdf)

**Souvent insulaires ou du moins isolés, ces territoires subissent également des coûts d'acheminement des produits bien supérieurs à ceux pratiqués dans l'hexagone.** Si l'Etat et l'Union Européennes agissent parfois pour amortir ces coûts et rendre l'accès possible aux produits concernés, c'est au détriment d'une cohésion économique sous-régionale d'ensemble, tout en s'avérant insuffisant pour lutter contre la pauvreté ultramarine. Ainsi isolés, les territoires continuent alors mécaniquement la fuite en avant que constitue leur sur-spécialisation devenue indispensable. Un cercle vicieux qui met à mal leur développement économique, leur ancrage régional et leur indépendance tout en entretenant les écarts de richesses.

**A cela s'ajoute la domination de secteurs-clés, comme la grande distribution, par quelques grands groupes et familles.** A la Martinique par exemple, 80% du marché de la distribution est détenue par quatre groupes familiaux, principalement des "békés", qui sont les descendants de colons esclavagistes<sup>28</sup>. Cette concentration oligopolistique a un rôle prépondérant dans le phénomène de la vie chère, offrant un pouvoir économique disproportionné à ces quelques groupes grâce à la faible concurrence et à la maîtrise d'une grande partie des chaînes logistiques.

## **DES FORTUNES BÂTIES PAR L'EXPLOITATION DES PEUPLES ET DES TERRES COLONISÉS**

**Nombre de grandes fortunes mondiales et françaises se sont bâties sur l'exploitation des peuples colonisés** et du monde en développement. Les différences économiques entre le Nord et le Sud, modestes au début de la colonisation, ont été multipliées par 10 au cours de cette période.<sup>29</sup> Ces inégalités trouvent racine dans un contexte colonial d'exploitation capitaliste marqué par de l'exploitation massive, de la brutalité, du racisme et de la domination infligés aux populations du Sud global. La France a ainsi largement exploité les ressources des pays qu'elle a colonisé, notamment en Afrique. Rien qu'entre 1825 et 1947, la France a ainsi extrait de ses colonies africaines 313 milliers de milliards d'euros (en euros constants actuels).<sup>30</sup>

**Les peuples et les pays du Sud global subissent encore aujourd'hui les conséquences de ce projet.** Certains cas sont particulièrement frappants, comme celui d'Haïti qui a souffert d'une "double dette" coloniale : la France l'a contrainte à verser des sommes titanesques en "compensation" des pertes causées par l'abolition de l'esclavage et l'indépendance du pays, et de le faire de surcroît en

---

<sup>28</sup> Hauteville, J.-M. (2024, 2 Novembre). A la martinique, ces grandes familles qui règnent sur les prix alimentaires. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/11/02/a-la-martinique-ces-grandes-familles-qui-regnent-sur-les-prix-alimentaires\\_6371650\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/11/02/a-la-martinique-ces-grandes-familles-qui-regnent-sur-les-prix-alimentaires_6371650_3234.html)

<sup>29</sup> Acemoglu, D. (2017, 30 janvier). The economic impact of colonialism. *CEPR*. <https://cepr.org/voxeu/columns/economic-impact-colonialism>

<sup>30</sup> Africa Economic History Network's Africa Commodity Database

empruntant à des banques françaises qui ont pu profiter des intérêts associés<sup>31</sup>. Haïti a ainsi mis 122 ans à rembourser un total de plus de 21 milliards de dollars de dette coloniale envers la France<sup>32</sup>, avec des conséquences évidentes sur les finances du pays. Depuis 2003, Haïti demande une restitution de ces fortunes extorquées au pays. La demande est pour le moment restée lettre morte, et le président qui l'avait formulée a été chassé du pouvoir suite à un coup qui aurait été orchestré par la France et les États-Unis, en partie pour éviter de risquer "d'inciter d'autres pays des Caraïbes et d'Afrique à suivre son exemple"<sup>33</sup>.

**L'introduction de monnaies coloniales a également été un outil central de mise en œuvre du projet colonial<sup>34</sup>**, qui reste aujourd'hui un problème d'actualité. Le franc CFA français en est un emblème, lui qui a été décrit comme la dernière monnaie coloniale de l'Afrique<sup>35</sup>. Malgré la réforme de 2019<sup>36</sup>, la France exerce toujours un contrôle économique important sur 14 pays CFA (Colonies françaises d'Afrique) d'Afrique de l'Ouest par le biais du franc CFA<sup>37</sup>, et les pays de la « zone franc » sont toujours tenus de déposer au moins 50 % de leurs réserves de change sur un compte spécifique du Trésor français<sup>38</sup>. La Banque de France détient près de 70% des réserves d'or<sup>39</sup> de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, et le Trésor français et la zone euro conservent un droit de veto de facto sur les banques centrales de ces pays<sup>40</sup>. Cela signifie que des décisions économiques cruciales

<sup>31</sup> Slavicek, M. Haïti : comment la France a obligé son ancienne colonie à lui verser des indemnités compensatoires. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/international/article/2022/05/23/haïti-comment-la-france-a-obligé-son-ancienne-colonie-a-lui-verser-des-indemnités-compensatoires\\_6127378\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2022/05/23/haïti-comment-la-france-a-obligé-son-ancienne-colonie-a-lui-verser-des-indemnités-compensatoires_6127378_3210.html)

<sup>32</sup> Farmer, P. (2006). *The Uses of Haiti*. Common Courage Press.

<sup>33</sup> Slavicek, M. Haïti : comment la France a obligé son ancienne colonie à lui verser des indemnités compensatoires. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/international/article/2022/05/23/haïti-comment-la-france-a-obligé-son-ancienne-colonie-a-lui-verser-des-indemnités-compensatoires\\_6127378\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2022/05/23/haïti-comment-la-france-a-obligé-son-ancienne-colonie-a-lui-verser-des-indemnités-compensatoires_6127378_3210.html)

<sup>34</sup> G. Krozewski et T. Nyamunda (2023), Money for Africa and Money in Africa: Colonial Currencies and the Making of Economies and States, 1860s–1960s. *African Studies Review*, 66(3). Dernière visite le 16 octobre 2024. <https://www.cambridge.org/core/journals/african-studies-review/article/money-for-africa-and-money-in-africa-colonial-currencies-and-the-making-of-economies-and-states-1860s1960s/03E1D3FBD44A20A7160D1960CB1C1C32>

<sup>35</sup> F. Pigeaud et N. S. Sylla (2020), *Africa's Last Colonial Currency: The CFA Franc Story*. Londres : Pluto Press

<sup>36</sup> Bensimon, C. (2019, December 21). La fin du franc cfa annoncée par Emmanuel Macron et Alassane Ouattara. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/12/21/la-mort-du-franc-cfa-annoncee-par-emmanuel-macron-et-alassane-ouattara\\_6023752\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/12/21/la-mort-du-franc-cfa-annoncee-par-emmanuel-macron-et-alassane-ouattara_6023752_3212.html)

<sup>37</sup> N. S. Sylla (12 juillet 2017), The CFA Franc: French Monetary Imperialism in Africa. Blog de la LSE. Dernière visite le 30 août 2024. <https://blogs.lse.ac.uk/africaatlse/2017/07/12/the-cfa-franc-french-monetary-imperialism-in-africa/>

<sup>38</sup> N. S. Sylla (2023), The French "Guarantee" of CFA Franc Convertibility: Political and Economic Aspects of a Myth. *Contemporary Issues in African Trade and Trade Finance (CIAT)*, 8(1), 20–36. Dernière visite le 14 novembre 2024. [https://media.afreximbank.com/afrexim/CIAT\\_VOLUME\\_8\\_NUMBER\\_1\\_2023.pdf](https://media.afreximbank.com/afrexim/CIAT_VOLUME_8_NUMBER_1_2023.pdf)

<sup>39</sup> BCEAO (2023), *Etats financiers de la BCEAO*, exercice clos le 31 décembre 2023. Dernière visite le 14 novembre 2024. <https://www.bceao.int/sites/default/files/2024-04/BCEAO-Etats%20financiers%20au%2031%20de%CC%81cembre%202023.pdf>

<sup>40</sup> N. S. Sylla (2023), The French "Guarantee" of CFA Franc Convertibility: Political and Economic Aspects of a Myth, op.cit.

concernant des millions d'Africains de l'Ouest sont influencées par des décideurs politiques situés à des milliers de kilomètres de là, à Paris.

Enfin, **à la fin de la période coloniale, les pays riches ont également façonné une architecture financière mondiale largement en leur faveur.** C'est ainsi qu'en 2023, les pays du Nord global ont extrait près de 1000 milliards de dollars du Sud Global.<sup>41</sup> Dans la même période, **en France, les 1 % les plus riches ont perçu près de 20 milliards d'euros du Sud par l'intermédiaire du système financier, soit près de 2,3 millions d'euros par heure**<sup>42</sup>. Ce système, à l'avantage des pays riches, est marqué par des cycles de dette dans lesquels sont piégés de nombreux pays en développement. En Afrique subsaharienne, la totalité des anciennes colonies françaises sont en situation de surendettement, et dépensent en moyenne 3,4 fois plus pour rembourser leur dette que pour investir dans la santé<sup>43</sup>. Et la France détient encore aujourd'hui plus de 18 milliards d'euros de dette des pays Africains<sup>44</sup>. Ces situations de surendettement s'accompagnent le plus souvent de recommandations des institutions financières mondiales d'adopter des politiques telles que l'austérité, la privatisation et la déréglementation, aggravant les inégalités tout en réduisant les dépenses sociales et en augmentant le coût des services essentiels.

## FOCUS SUR L'EMPIRE BOLLORÉ

- Une fortune fondée sur un capitalisme colonial

En France, Vincent Bolloré constitue l'exemple typique de ce mode d'enrichissement via l'exploitation de ressources et infrastructures du Sud Global, grâce à une architecture financière mondiale à son avantage. Des années 1980 jusqu'en 2022, le milliardaire s'était peu à peu constitué en Afrique un véritable empire économique. **Avec la cession de sa filiale Bolloré Africa Logistics en 2022, le groupe Bolloré a fait plus de 3,15 milliards de plus-value**<sup>45</sup>, l'équivalent d'un an de salaire moyen pour 1,6 millions de salarié-e-s africain-e-s<sup>46</sup>. En près de 40 ans sur le continent, le groupe y a été présent au total dans 45 pays, principalement via des activités de transport et de logistique, qui lui avaient progressivement permis (à coup de concessions d'exploitation de ports et de chemins de fer) d'intégrer et contrôler l'ensemble de la chaîne logistique permettant de transporter des

---

<sup>41</sup> Nievas, Sodano (2023). *Has the US exorbitant privilege become a rich world privilege? Rates of return and foreign assets from a global perspective, 1970-2022*

<sup>42</sup> Voir la note méthodologique

<sup>43</sup> Banque Mondiale, International Debt Statistics et World Development Indicators.

<sup>44</sup> Direction générale du Trésor. Encours des créances de la France sur les États étrangers au 31 décembre 2023 ; <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2024/10/01/encours-des-creances-de-la-france-sur-les-etats-etranagers-au-31-decembre-2023#:~:text=Au%20total%2C%20l'encours%20des,Union%20europ%C3%A9enne%20et%20le%20FMI.>

<sup>45</sup> <https://www.bolloré.com/bollo-content/uploads/2023/03/2023-03-14-bolloré-communique-resultats-2022-vf.pdf>

<sup>46</sup> Données salariales issues de la United Nations Economic Commission for Europe (UNECE) Statistical Database

ressources aussi incontournables que le bois, le cacao ou encore le coton<sup>47</sup>. La branche logistique africaine du groupe développée au fil des années rapportait ainsi autour de 2 à 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an au groupe, notamment grâce à la détention de nombreuses concessions portuaires particulièrement rentables. La société Abidjan Terminal (détenue majoritairement par le groupe Bolloré) réalisait par exemple une rentabilité de plus de 40 % entre 2016 et 2019<sup>48</sup>. Au total, il avait été estimé en 2012 que les activités logistiques en Afrique représentaient près de 80 % des bénéfices du groupe<sup>49</sup>.

**Cette croissance du groupe en Afrique s'est faite à l'aide d'un contexte et d'institutions internationales particulièrement favorables après la colonisation.** C'est ce qu'illustre par exemple le cas de la Regifercam en 1999. Cette entreprise, société concessionnaire du réseau ferroviaire camerounais qui a vu le jour pendant la colonisation du Cameroun, était un outil incontournable de l'exploitation des ressources naturelles.<sup>50</sup> Bien que ce réseau ait été nationalisé à l'indépendance du Cameroun et représentait un des symboles de souveraineté du pays<sup>51</sup>, le groupe Bolloré finira par obtenir une concession pour en exploiter les infrastructures, après que la Banque mondiale ait exigé du Cameroun un plan de privatisation de ses entreprises publiques.<sup>52</sup>

Une telle privatisation stratégique de société nationale aux profits d'un grand groupe privé n'est pas une exception puisque, durant les années 1990, l'ensemble des pays en développement ont été fortement poussés par le FMI et la Banque mondiale à privatiser leurs entreprises publiques pour pouvoir obtenir des prêts. Un phénomène dans lequel Vincent Bolloré s'est engouffré et qui a largement favorisé ses activités et son business et lui permettant de bâtir la 8ème fortune française avoisinant les 10 milliards d'euros. **La fortune actuelle de Vincent Bolloré suffirait désormais à elle seule à financer la moitié de l'aide humanitaire nécessaire en 2025 dans les pays dont il a exploité les ressources ou les infrastructures au fil des années, et ainsi sauver 40 millions de vies.**<sup>53</sup>

---

<sup>47</sup> Orange, M. (2009, 3 février). Comment Vincent Bolloré s'est taillé un empire en Afrique. *Mediapart*. <https://www.mediapart.fr/journal/economie/030209/comment-vincent-bollore-s-est-taille-un-empire-en-afrique>

<sup>48</sup> Blamangin, O. (2022, janvier). *Le « flibustier », les trésors cachés et les nuages judiciaires*. Afrique XXI. <https://afriquexxi.info/Le-flibustier-les-tresors-cachees-et-les-nuages-judiciaires>

<sup>49</sup> Delanglade, S. (2013, 28 février). La machine Afrique de Bolloré. *Les Echos*. <https://www.lesechos.fr/2013/02/la-machine-afrique-de-bollore-1096656>

<sup>50</sup> Manceau, E., & Antoniazzi, F. (2024). L'histoire du chemin de fer au Cameroun. Entre défis internes et enjeux géopolitiques. *Flux*, n° 135-136(1), 31–46. <https://doi.org/10.3917/flux1.135.0031>

<sup>51</sup> Deltombe, T. (2009, Avril). Port, rail, plantations : le triste bilan de Bolloré au Cameroun. *Le Monde Diplomatique*. <https://www.monde-diplomatique.fr/2009/04/DELTOMBE/17037>

<sup>52</sup> *Policy Framework Papers--Cameroon--Enhanced Structural Adjustment Facility Medium-Term Economic and Financial Policy Framework Paper, 1998/99-2000/01 - Text*. (1998, 28 juillet). <https://www.imf.org/external/np/pfp/camer/cam01.htm>

<sup>53</sup> Selon un calcul d'Oxfam France grâce aux chiffres de l'**UNOCHA** - Bureau de la coordination des affaires humanitaires - pour l'année 2025. Dans les pays où le groupe Bolloré avait des activités, les plans de réponses humanitaires compte venir en aide à 80 millions de personnes cette année en réunissant 20 milliards de dollars. La seule fortune de Vincent Bolloré, qui s'établit à 10 milliards de dollars, permettrait donc de répondre à la moitié de ces besoins humanitaires.

- **Après l'empire logistique, l'empire médiatique**

Si, jusqu'à leur revente en 2022, les activités logistiques de Vincent Bolloré en Afrique ont été au cœur de la construction de sa fortune, **ces dernières années c'est surtout la construction de son empire médiatique qui a fait parler de lui**. Depuis 2015, le groupe Bolloré prend peu à peu le contrôle de médias (et groupes) majeurs du pays, comme Canal+ et iTélé devenue CNews, Europe 1 ou plus récemment le Journal du Dimanche. Les médias (chaînes télévisées, radios, mais aussi presse papier et magazines) sous son contrôle touchent ainsi quotidiennement plusieurs millions de Français-es.

**La chaîne d'information en continu CNews est une des pièces maîtresses de ce grand puzzle.** Sa part d'audience s'est accrue au point d'avoir détrôné BFMTV (jusque-là chaîne d'information la plus regardée en France) pour la première fois en mai 2024, et de renouveler régulièrement l'exploit régulièrement depuis<sup>54</sup>. Problème, depuis sa reprise par Vincent Bolloré, cette chaîne au succès grandissant est, à l'instar d'autres organes de presse du groupe, régulièrement accusée de servir les intérêts et les fins idéologiques de son propriétaire, et en particulier de promouvoir les idées et personnalités d'extrême droite.

**Dès 2015, les journalistes de la chaîne I-Télé (qui sera rebaptisée Cnews deux ans plus tard) alertaient par une grève historique sur le manque d'indépendance de la rédaction vis-à-vis de Vincent Bolloré.** Depuis, ces craintes et l'orientation à l'extrême droite de la chaîne n'ont fait que se confirmer : c'est ce qu'ont montré de nombreux observateurs, allant d'enquêtes journalistiques<sup>55</sup> ou parlementaires<sup>56</sup> alarmantes, sans parler des nombreuses sanctions de l'ARCOM pour incitation à la haine ou encore propos discriminatoires ou trompeurs. Selon *Le Monde*, les chaînes C8(/D8) et Cnews, qui font toutes les deux partie du groupe Bolloré, ont à elles seules reçu 52 sanctions de l'Arcom en 12 ans, dont 16 rien qu'en 2024<sup>57</sup>.

**Cette situation soulève de graves inquiétudes quant à la liberté de la presse et son pluralisme, et son rôle de contre-pouvoir démocratique.** Le cas particulièrement emblématique de CNews et de la mainmise de Vincent Bolloré sur certains grands médias français illustre le problème croissant de la concentration médiatique entre les mains de quelques milliardaires. D'autant plus que ce pouvoir ne se restreint pas seulement au secteur médiatique mais s'étend aussi à sa distribution<sup>58</sup> et à de

---

<sup>54</sup> De mai à novembre 2024 inclus, les parts d'audience mensuelles de Cnews furent supérieures à celles de BFMTV chaque fois à l'exception des mois de juillet et août, selon les chiffres de Médiamétrie.

<sup>55</sup> Exemple : Abzouz, Y., & Perrotin, D. (2024, mars). *Série - Haine et désinformation : CNews vue de l'intérieur*. Mediapart. <https://www.mediapart.fr/journal/dossier/france/haine-et-desinformation-cnews-vue-de-l-interieur>

<sup>56</sup> Dans le cadre des commissions d'enquête "Concentration des médias en France" du Sénat en 2022, et sur "l'attribution, le contenu et le contrôle des autorisations de services de télévision à caractère national sur la télévision numérique terrestre" de l'Assemblée nationale en 2024

<sup>57</sup> Miliani, A., & Durand, A. (2024, 15 novembre). L'Arcom a pris 52 sanctions contre les chaînes C8 et CNews en douze ans, dont 16 pendant la seule année 2024. *Le Monde.fr*. [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/11/15/l-arcom-a-pris-52-sanctions-contre-les-chaines-c8-et-cnews-en-douze-ans-dont-16-pendant-la-seule-annee-2024\\_6223105\\_4355771.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/11/15/l-arcom-a-pris-52-sanctions-contre-les-chaines-c8-et-cnews-en-douze-ans-dont-16-pendant-la-seule-annee-2024_6223105_4355771.html)

<sup>58</sup> *Lagardère Travel Retail*. lagardere.com. <https://www.lagardere.com/activites/lagardere-travel-retail/>

nombreux autres secteurs majeurs de la culture : édition<sup>59</sup>, publicité et communication<sup>60</sup>, production et distribution audiovisuelle<sup>61</sup> et autres salles de spectacles<sup>62</sup>. Ces mainmises ont dans certains cas déjà fait parler d'elles, par exemple via des internautes s'interrogeant sur la mise en avant des publications d'extrême droite dans les points de vente "Relay" (sous contrôle du groupe Bolloré via "Lagardère Travel Retail") ou lors du récent scandale autour de la publication et promotion d'un livre de Jordan Bardella chez Fayard -une première pour une maison d'édition d'un tel renom, qui avait suscité l'émotion jusque chez ses propres salarié-e-s<sup>63</sup>.

**La forte présence de Vincent Bolloré dans le secteur médiatique n'est par ailleurs pas un cas isolé, dans un paysage français où 10 milliardaires possèdent une majeure partie des médias, où 4 d'entre eux contrôlent à eux seuls près de la moitié des chaînes de télévision<sup>64</sup>, et où de nouvelles figures comme Rodolphe Saadé (13e plus grande fortune de France) se mettent à l'acquisition stratégique de plus en plus de médias et dorénavant même d'écoles de journalisme<sup>65</sup>.** Si les fortunes démesurées des milliardaires leur donnent les moyens d'acheter de l'influence et du pouvoir, il est donc à la fois urgent de protéger la pluralité et l'indépendance de nos médias, mais aussi de passer par plus de justice fiscale pour mieux partager les richesses et rééquilibrer les rapports de pouvoir qui en découlent. Ce phénomène n'est pas non plus propre qu'à la France et doit être enrayé partout dans le monde, où d'autres milliardaires comme Elon Musk outre-atlantique usent de leurs fortunes pour acheter du pouvoir et de l'influence via l'acquisition de médias et de réseaux sociaux majeurs, au risque d'influencer significativement l'opinion publique et de mettre à mal nos démocraties.

---

<sup>59</sup> Hachette : Vivendi - Chiffres clés. bolloré.com. <https://www.bolloré.com/fr/activites-et-participations-2/communication/vivendi/>

<sup>60</sup> Havas Group : Havas. bolloré.com. <https://www.bolloré.com/fr/havas/>

<sup>61</sup> Studiocanal : Vivendi - Chiffres clés. bolloré.com. <https://www.bolloré.com/fr/activites-et-participations-2/communication/vivendi/>

<sup>62</sup> Olympia production : Vivendi - Chiffres clés. bolloré.com. <https://www.bolloré.com/fr/activites-et-participations-2/communication/vivendi/>

<sup>63</sup> Berteloot, T., & Blin, S. (2024, 17 octobre). « On vit un moment funeste » : chez Fayard, le livre de Bardella ou la bollorisation à marche forcée d'un pilier de l'édition. *Libération*. [https://www.libération.fr/economie/medias/derriere-le-premier-livre-de-jordan-bardella-ce-que-je-cherche-chez-fayard-la-machine-bolloré-en-action-20241016\\_OWDNWPIUKZENXE3T2WOEG4NOLQ/?redirected=1](https://www.libération.fr/economie/medias/derriere-le-premier-livre-de-jordan-bardella-ce-que-je-cherche-chez-fayard-la-machine-bolloré-en-action-20241016_OWDNWPIUKZENXE3T2WOEG4NOLQ/?redirected=1)

<sup>64</sup> Gaudiaut, T. (2024, 19 juin). À qui appartiennent les chaînes de télévision françaises ? *Statista Daily Data*. <https://fr.statista.com/infographie/32468/groupes-proprietaires-des-chaines-television-france-et-aperçu-des-parts-audience/>

<sup>65</sup> Libération. (2024, 15 novembre). L'ESJ Paris rachetée par des investisseurs de droite, nouvelle étape de la bollorisation des médias. *Libération*. [https://www.libération.fr/economie/medias/lesj-paris-rachetee-par-des-investisseurs-de-droite-nouvelle-etape-de-la-bollorisation-des-medias-20241115\\_CGSBG2FOCZELTDRSNAM54KXE2M/](https://www.libération.fr/economie/medias/lesj-paris-rachetee-par-des-investisseurs-de-droite-nouvelle-etape-de-la-bollorisation-des-medias-20241115_CGSBG2FOCZELTDRSNAM54KXE2M/)